



LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

ENJEUX POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DE L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES

Syndicat National de l'Éducation Physique
Organisation représentative des enseignants
d'EPS avec 82% aux dernières élections
professionnelles.

Le SNEP-FSU mène campagne de façon permanente
pour développer l'EPS, le sport scolaire et le sport.



L'EPS ET LE SPORT SCOLAIRE CONTRIBUENT À UN HABITUS SANTÉ

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

Dans de nombreux EPLE, l'EPS est empêchée, dénaturée, ses contenus sont appauvris par le manque d'équipements proches, variés, fonctionnels et adaptés à la pratique scolaire. Les inégalités territoriales sont grandes, y compris au sein d'une même région, voire d'un même département.



UN GYMNASE, UNE SALLE SEMI-SPECIALISÉE, UN STADE, PLUSIEURS LIGNES D'EAU DE NATATION PAR CLASSE ...

... C'EST LA VÉRITABLE «SALLE DE CLASSE» POUR L'EPS !

**ÉCOLE-COLLÈGE-LYCÉE.
L'EPS RESTE LE SEUL ENDROIT OÙ
TOUTE LA JEUNESSE A ACCÈS SANS
DISTINCTION À LA CULTURE
PHYSIQUE, SPORTIVE ET
ARTISTIQUE.**

MUTUALISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS UTILISABLES PAR TOUS

« Il ne peut donc y avoir de stratégie ambitieuse en matière de développement des activités physiques et sportives si l'on ne dispose pas des installations suffisantes, adaptées, ouvertes et réparties de telle façon qu'elles soient accessibles à toute la population et sur l'ensemble du territoire, outre-mer compris »

*Rapport parlementaire, « Faire de la France, une vraie nation sportive »
Mars 2019*



UN MANQUE D'ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS

Dans le second degré, sur les 20 millions d'heures d'EPS enseignées par an et les 2,8 millions d'heures consacrées au sport scolaire, des milliers sont perdues en déplacement, aménagements de matériels, et en raison d'espaces de travail inadaptés et insuffisants.



Des équipements intra-muros ou à proximité immédiate permettent un temps long d'apprentissage.

CONSTATS ET POINTS NOIRS

- **Le manque d'équipements sportifs conduit à une inégalité de traitements des élèves et de l'EPS sur l'ensemble de la Région des Pays de Loire** comme c'est le cas pour les lycées E. Mounier d'Angers et J. Bodin de Pont de Cé, Perseigne de Mammers, F. Truffaut de Challans, Douanier Rousseau à Laval pour ne citer qu'eux. L'agglomération nantaise concentre à elle seule de nombreux points noirs de par la fréquentation de grand nombre d'établissements sur les mêmes espaces sportifs comme c'est le cas pour les lycées J. Goussier et J.Perrin de Rezé. Le LP des Savanières à St Sébastien ne se trouve pas mieux ... **Les programmes ne peuvent être respectés.**
- **Le nombre de piscines mises à la disposition des lycéens** et/ou leur éloignement ont pour conséquence l'impossibilité de devenir meilleur.e nageur.euse quand le savoir-nager est acquis. Dans le contexte sanitaire, cela est de moins en moins vrai. **Le manque de bassins est incontournable** et cela est plus net encore dans certains secteurs de notre région et plus particulièrement à Nantes et son agglomération.
- **La participation financière du CR dans la construction ou la rénovation des équipements sportifs et piscines est nullement incitative.** Le CR ne joue pas son rôle de régulateur afin de gommer les inégalités. Le volontarisme des communes ne peut suffire.

PROPOSITIONS DU SNEP-FSU POUR LES PAYS DE LA LOIRE

Réduire les inégalités territoriales en prévoyant un plan d'urgence de constructions / rénovations d'installations sportives

Dans le cadre de l'urgence écologique, faire respecter les prescriptions du décret du 23 juillet 2019 (décret tertiaire)

Un partage des financements entre communes, collectivités territoriales et Etat, gage de solidarité nationale

Des équipements au service de tous les usagers, fonctionnels, polyvalents, accessibles aux PMR, mutualisables, permettant une pratique en toute sécurité



Des équipements sportifs de qualité, variés et en nombre suffisant, permettant de respecter les programmes scolaires.

POUR LA PROCHAINE MANDATURE ...

- **Une participation plus incitative du CR**, pour chaque construction et/ou rénovation, est nécessaire. Un établissement scolaire utilise 50% du temps total d'occupation d'un équipement sportif.
- **Un plan d'urgence en direction des lycées** cités plus haut doit être mis en œuvre au plus vite.
- **La réalisation d'une enquête sous la responsabilité du CR et Rectorat** auprès de l'ensemble des lycées afin d'identifier les manques et pointer du doigt les avancées qui serviraient de modèle.
- **La mise en place d'un groupe de travail** porteur de projets innovants au service de l'ensemble des usagers.
- **Un plan de rattrapage favorisant le savoir-nager pour les lycées qui en seraient demandeur.** Ce financement incluant transports et entrées irait prioritairement en direction des élèves venant de collèges impactés par la crise sanitaire depuis deux années scolaires pour certains.es.